

les dni

LES DERNIÈRES NOUVELLES D'INGWILLER



JANVIER > MARS
2026 • N° 49

SOMMAIRE

DNI JANVIER · FÉVRIER · MARS 2026

Le mot du maire.....	page 3
Extraits synthétiques des séances de CM	pages 4 à 9
Travaux.....	page 10
Chronique petites villes de demain.....	page 11
Communiqué Centrales Villageoises.....	page 11
Produit de la chasse communale.....	page 12
La parole à l'opposition	page 12
Le Neuenberg.....	page 13
Banque alimentaire.....	page 13
Les brèves du marché.....	page 13
Environnement urbain.....	page 14
Éclairage de Noël	page 14
Smictom.....	page 15
Retours sur	page 16
Focus sur nos prochaines grandes manifestations.....	page 17
La vie de nos entreprises	page 18
Vie scolaire	page 19
La vie associative	page 20
Les brèves de notre bibliothèque municipale.....	page 20
La Police Municipale	page 20
Les brèves de la Communauté des communes HLPP	page 21
Retours sur images.....	page 22
Etat civil	page 23
Calendrier des manifestations.....	pages 24 à 26
Informations pratiques.....	page 27

Des exemplaires de DNI sont disponibles en mairie et vous trouverez également les versions pdf sur le site de la mairie.

www.mairie-ingwiller.eu



Pour nous contacter

Téléphone 03 88 89 47 20
contact@mairie-ingwiller.eu

Mairie d'Ingwiller
85 rue du Gal Goureau, 67340 Ingwiller
www.mairie-ingwiller.eu

Mairie d'Ingwiller
LUNDI FERMÉ

MARDI de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00
MERCREDI de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00
JEUDI de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00
VENDREDI de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00
SAMEDI 9h00 à 12h00

Comité de rédaction des DNI : Commission Communication
Conception et mise en page erwannfest.fr
Impression: imprimerie BOVI - ImprimVert®
Crédits photos ©freepik ©mairie Ingwiller



ÉDITO

LE MOT DU MAIRE

Chères Ingwilleroises, Chers Ingwillerois,
Chères lectrices et lecteurs,

Nous voilà à quelques jours de Noël et de la fin de l'année. Comme beaucoup d'entre vous, j'ai cette curieuse impression d'enlisement et même de retour en arrière. En effet, en France, le projet de loi de finances pour 2026 est présenté dans un contexte politique particulier et plus que jamais dans un monde en proie à des guerres, des désordres et des violences qui suscitent peur, incertitude, voire angoisse.

Même Noël s'annonce sous tension pour de nombreux Français. La période génère un niveau de stress inhabituel qui est influencé par la façon de consommer et d'organiser les fêtes, les déplacements, de choisir un menu, et tout cela avec des budgets contraints.

Alors que Noël devrait être une fête qui nous unit dans la paix, la joie et l'amour quelles que soient nos croyances et nos origines.

Voyez, même cet édito est particulier. En effet les élections municipales seront organisées les 15 et 22 mars 2026, de ce fait, la communication municipale est particulièrement encadrée du 1er septembre jusqu'au jour des scrutins.

Nous nous devons également d'avoir une pensée solidaire pour celles et ceux qui passeront seul(e)s ces moments traditionnellement festifs.

Je vous souhaite de Joyeuses Fêtes, entourés de ceux qui vous sont proches et chers.

Votre maire
HANS DOEPPEN

LA VIE À INGWILLER

EXTRAITS SYNTHÉTIQUES DE SÉANCES DE CONSEIL MUNICIPAL

Régulièrement nous vous communiquerons quelques extraits de compte-rendu de nos réunions de conseil municipal. L'intégralité des comptes-rendus est disponible sur notre site www.mairie-ingwiller.eu et consultable sur notre panneau interactif disposé devant la mairie.

Conseil Municipal du 29/09/2025

Domaine et Patrimoine – Locations de jardins familiaux – Approbation du bail type fixant les conditions de mise en location et valant règlement des jardins familiaux

M. le Maire informe les élus que la Ville d'Ingwiller met à disposition des personnes intéressées, domiciliées à Ingwiller, des terrains communaux à usage de jardin situés, principalement, Faubourg du Gal Philippot et Rue de l'Asile. Les terrains en question sont listés dans le tableau suivant :

Ville d'Ingwiller - Jardins familiaux municipaux mis à disposition			
Adresse / lieudit	Références cadastrales		Superficie (m ²)
	Section	Parcelle	
Faubourg du Gal Philippot - 67340 Ingwiller	7	90	327
Faubourg du Gal Philippot - 67340 Ingwiller	7	91	184
Faubourg du Gal Philippot - 67340 Ingwiller	7	92	181
Faubourg du Gal Philippot - 67340 Ingwiller	7	113	401
Faubourg du Gal Philippot - 67340 Ingwiller	7	112	332
Faubourg du Gal Philippot - 67340 Ingwiller	7	93	389
Faubourg du Gal Philippot - 67340 Ingwiller	7	94	428
Lieudit Straengen - 67340 Ingwiller	4	69	577
Rue de l'Asile - 67340 Ingwiller	2	162	122

Les conditions de mise à disposition des jardins n'avaient jusqu'à présent jamais été fixées par le Conseil Municipal.

Les terrains étaient habituellement mis à disposition des personnes à titre gratuit en contrepartie de l'entretien de la parcelle via un bail verbal.

Afin de mieux organiser la mise à disposition des jardins municipaux, il est proposé aux élus d'approuver le bail type ci-annexé valant règlement.

Le document permettra de préciser les règles régissant la relation entre la commune et les locataires.

Le Conseil Municipal est notamment invité à délibérer pour :

- fixer le loyer annuel à 5 € l'are (loyer révisable annuellement par le Conseil Municipal) ;
- préciser que la durée de la location de jardin familial est conclue pour la période allant du 11 novembre au 10 novembre de l'année suivante, renouvelable chaque année par tacite reconduction ;
- préciser que la location pourra être résiliée à tout moment par chacune des parties moyennant un préavis de 3 mois (toutefois lorsque le congé aura été donné entre le 1^{er} février et le 1^{er} août il ne pourra prendre effet qu'au 11 novembre suivant). La résiliation ne donnera droit à aucune indemnité de perte de récolte au tout autre préjudice ;

- préciser que l'attribution des jardins se fera aux demandeurs inscrits sur la liste d'attente, par ordre d'ancienneté (les candidats devront être domiciliés impérativement à Ingwiller et ne disposer daucun autre jardin).

L'avis des élus est demandé.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- 1) **Approuve, à l'unanimité**, les termes du projet de bail valant règlement d'occupation des jardins familiaux de la commune d'Ingwiller annexé à la présente délibération ;
- 2) **Décide, par 21 voix POUR, 2 voix CONTRE et 0 ABSTENTION**, de fixer le loyer annuel à 5 €/l'are ;
- 3) **Précise, à l'unanimité**, que la durée de la location des jardins familiaux est conclue pour la période allant du 11 novembre au 10 novembre de l'année suivante, période renouvelable chaque année par tacite reconduction ;
- 4) **Précise, à l'unanimité**, que la location pourra être résiliée à tout moment par chacune des parties moyennant un préavis de 3 mois mais qu'en cas de congé donné entre le 1^{er} février et le 1^{er} août celui-ci ne pourra prendre effet qu'au 11 novembre suivant ;
- 5) **Précise, à l'unanimité**, que la résiliation ne donnera droit à aucune indemnité de perte de récolte au tout autre préjudice ;
- 6) **Précise, à l'unanimité**, que l'attribution des jardins se fera aux demandeurs inscrits sur la liste d'attente, par ordre d'ancienneté et les candidats devront être impérativement domiciliés à Ingwiller et ne disposer daucun autre jardin ;
- 7) **Précise, à l'unanimité**, que les conditions ci-dessus et le projet de bail valant règlement d'occupation des jardins familiaux joint en annexe sont applicables aux parcelles listées dans le tableau suivant :

Adresse / lieudit	Références cadastrales		Superficie (m ²)
	Section	Parcelle	
Faubourg du Gal Philippot - 67340 Ingwiller	7	90	327
Faubourg du Gal Philippot - 67340 Ingwiller	7	91	184
Faubourg du Gal Philippot - 67340 Ingwiller	7	92	181
Faubourg du Gal Philippot - 67340 Ingwiller	7	113	401
Faubourg du Gal Philippot - 67340 Ingwiller	7	112	332
Faubourg du Gal Philippot - 67340 Ingwiller	7	93	389
Faubourg du Gal Philippot - 67340 Ingwiller	7	94	428
Lieudit Straengen - 67340 Ingwiller	4	69	577
Rue de l'Asile - 67340 Ingwiller	2	162	122

- 8) **Autorise** M. le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

Finances locales – Régies de recettes et d'avances – Clôture des régies communales mixte et d'avances et de la régie de recettes pour l'encaissement des vacations funéraires – Information sur la délégation

Il est rappelé que par délibération en date du 8 juin 2020 le Conseil Municipal a donné délégation au Maire pour la « création, modification ou suppression des régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux ».

Les décisions prises par le maire dans le cadre des délégations qui lui ont été accordées doivent faire l'objet d'une information au Conseil Municipal à chacune de ses réunions.

Aussi, M. le Maire informe les élus que, conformément à la délégation qui lui a été accordée par le Conseil Municipal par délibération en date du 8 juin 2020 en application de l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales, il a décidé de :

- 1) Mettre fin, à compter du 1^{er} décembre 2025, à la régie de recettes créée par délibération du 29 octobre 1979, modifiée par les délibérations prisent les 29 juin 1987, 25 mai 1992, 25 janvier 1999, 28 octobre 2002 et 24 septembre 2007 ;
- 2) Mettre fin, à compter du 1^{er} décembre 2025, à la régie d'avances créée par délibération du 26 avril 2010 ;
- 3) Mettre fin, à compter du 1^{er} décembre 2025, à la régie de recettes pour l'encaissement des vacations funéraires créée par délibération du 26 mai 2008 ;
- 4) Mettre fin, à compter du 1^{er} décembre 2025, aux fonctions des régisseurs chargés de la gestion des régies précitées.

Il est précisé que ces régies sont inactives depuis plusieurs années et que le comptable public assignataire a émis un avis favorable en ce qui concerne leur clôture.

Conseil Municipal du 27/10/2025

Rapport annuel 2024 sur le prix et la qualité du service d'eau potable

M. Jean-Marc KRENER, Adjoint au Maire, rappelle que l'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales fixe les obligations en matière de communication sur le prix et la qualité du service public d'eau potable.

Le maire doit ainsi « présenter au Conseil Municipal un rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable destiné notamment à l'information des usagers ».

Le rapport sur le prix et la qualité du service d'eau potable annexé à la présente rend compte de manière synthétique des principaux résultats financiers et techniques ainsi que des performances du système pour 2024, dernière année d'exploitation en régie communale.

En effet, par délibération en date du 27/05/2024, le conseil municipal avait décidé de transférer la compétence eau potable dans sa totalité au SDEA à compter du 1^{er} janvier 2025.

Les principales informations du rapport sur le prix et la qualité du service d'eau potable pour l'année 2024 sont synthétisées ci-après.

Caractéristiques du périmètre :

Pour une population de 4 032 habitants desservis, on compte 1 454 abonnés en 2024.

Evolution nombre abonnés	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	1416	1422	1424	1431	1439	1439	1449	1459	1 454

En 2024, 226 408 m³ d'eau potable ont été consommés, soit 56 m³/habitant et 156 m³/abonné (en baisse par rapport à l'année 2023 qui s'est caractérisée par une consommation de 234 874 m³, soit 58 m³/habitant et 161 m³/abonné).

Les trois plus gros consommateurs d'eau sont toujours la société KLEIN WANNER, LE NEUENBERG et la Communauté de Communes du Pays de Hanau (piscine intercommunale).

Patrimoine :

Le rapport rappelle les éléments constituant le patrimoine de la commune en matière d'eau potable :

- 1 puits (forage) ;
- 1 source (7 fontaines) ;
- 1 station de traitement ;
- 1 unité de désinfection ;
- 2 réservoirs d'une capacité totale de stockage de 1080m³ ;
- 39,399 km de conduites.

La capacité de production maxi des ouvrages en 2024 était de 2000 m³/jour.

Le volume prélevé journalier moyen était de 830 m³/jour soit en baisse par rapport à l'année dernière comme le montre le tableau suivant :

Evolution volume eau prélevé journalier moyen	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	m ³ /jour							
	1 076	982	1 000	982	862	862	838	830

Le volume prélevé journalier de pointe était de 1 291 m³/jour (1584 m³/jour en 2023).

L'autonomie des réservoirs est en moyenne de 1,2 jour (17h en pointe).

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable d'Ingwiller est de 90.

Cet indicateur évalue, sur une échelle de 0 à 120, à la fois le niveau de connaissance du réseau et des branchements et l'existence d'une politique de renouvellement pluriannuelle du service d'eau potable.

La ville d'Ingwiller comptait 161 appareils de défense contre l'incendie en 2024. Aucun remplacement de poteau d'incendie n'a été effectué au cours de l'année.

Le nombre total de compteurs s'élève à 1 464 ; 63 compteurs ont été remplacés en 2024 soit 4,3 % du parc.

A noter que 3,8 % des compteurs sont radio-relevés.

Qualité de l'eau :

Le rapport indique que l'eau d'Ingwiller est de très bonne qualité microbiologique, douce et très faiblement nitratée.

Aucun des pesticides recherchés lors des analyses n'a été détecté en 2024.

L'Agence Régionale de Santé (ARS) a effectué 34 contrôles réglementaires au cours de l'année 2024 :

- 17 analyses microbiologiques pour un taux de conformité de 100 % ;
- 17 analyses physico-chimiques pour un taux de conformité de 100 %.

Prix de l'eau :

Le rapport présente les éléments constitutifs du prix de l'eau par m³ pour 120 m³ (norme INSEE) :

- Part fixe : 35,52 € HT/an (32 € HT/an en 2023) ;
- Part variable : 1,05 € HT le m³ (0,95 € HT le m³ en 2023) ;
- Redevance eau potable du périmètre : 1,35 € HT par m³ pour 120 m³ (1,22 € HT en 2023) ;
- Prix du service Eau potable, redevances Agence de l'Eau et TVA comprises : 1,79 € TTC par m³ pour 120 m³ (1,66 € TTC en 2022).

Sur le plan tarifaire, il est à noter en 2024 un niveau de tarif porté au prix moyen de 1,35 € HT/m³ pour la référence de consommation INSEE de 120 m³, soit en hausse par rapport à 2023.

Investissements et interventions sur réseaux et ouvrages :

En matière d'investissement, l'année 2024 a été marquée par un niveau de dépenses s'établissant à 350 250 € soit en forte augmentation par rapport à 2023 (37 106 €).

Cette progression des dépenses s'explique par les travaux menés au cours de l'année. En effet, le service a réalisé le renouvellement du réseau d'eau potable de la route de Haguenau dans le cadre du projet de rénovation et d'aménagement de la voirie.

L'opération a consisté au remplacement de 624 m de conduite de distribution et de 40 branchements particuliers.

Le taux moyen de renouvellement calculé en moyenne glissante sur les 5 dernières années s'établit à 0,95 %/an, compte tenu des travaux de renouvellement de réseau opérés sur la période 2020-2025 totalisant 1 569 ml de canalisations remplacées. Cet indicateur est en progression par rapport à l'année dernière (0,57 %/an en 2023).

Indicateurs financiers :

Les recettes dégagées en 2024 ont permis de

couvrir les dépenses d'exploitation et l'annuité de l'emprunt en cours, tout en dégageant de l'autofinancement.

Ainsi, 57 % des recettes ont été consacrées à financer les dépenses d'exploitation et 14% au remboursement de la dette. La part d'autofinancement s'élève à 29 %.

Les indicateurs financiers sont en amélioration par rapport à 2023.

En matière d'endettement, on note une remontée du capital restant dû qui passe de 473 080 € en 2023 à 550 992 € en 2024. Cette situation s'explique par l'emprunt d'un montant de 150 000 € contracté en 2024 en vue du financement des travaux de renouvellement de conduites d'eau potable programmés par le service.

Compte tenu de l'épargne brute dégagée sur l'exercice 2024, la durée d'extinction de la dette est toutefois en baisse et ressort à 4 ans contre 8,7 ans l'année dernière.

Production et ventes d'eau :

En 2024, les volumes produits atteignent 302 932 m³. La production a donc diminué de 2 930 m³, soit - 0,96% par rapport à 2023 qui s'établissait à 305 862 m³.

Pour les ventes, on observe également une diminution de 8 465 m³, soit -3,6 % par rapport à 2023.

La consommation des usagers d'Ingwiller s'élève à 226 874 m³ en 2024, contre 234 874 m³ en 2023. Cette diminution est probablement liée à la pluviométrie assez soutenue tout au long de l'année 2024.

Les ventes aux périmètres voisins de la Moder et de Weinbourg ont également fléchi avec 30 462 m³ exportés en 2024 contre 32 484 m³ en 2023.

En corollaire, le volume d'eau non facturé / pertes s'établit à 44 383 m³.

Le tableau ci-dessous présente la synthèse de l'ensemble des volumes qui permet de calculer les indicateurs de rendement réseau, les indices linéaires de pertes et de volumes non comptés présentés dans la partie performance du réseau :

Synthèse des achats et ventes d'eau	
Prélevé	302 932 m ³
Produit	302 932 m ³
Exporté	30 462 m ³
Importé	2 m ³
Mise en distribution	272 472 m ³
Pertes	44 383 m ³
Autorisé non compté	1 680 m ³
Consommé facturé	226 408 m ³

Interruptions de service et ruptures :

L'année 2024 a été marquée par une baisse importante du nombre de ruptures :

- Aucune rupture sur conduites principales contre 3 en 2023 ;
- 3 ruptures sur branchements contre 9 en 2023.

Rendement des réseaux :

Avec un rendement global à 85.3 %, soit en légère baisse par rapport aux deux années précédentes, les performances du réseau restent néanmoins à un très bon niveau.

Travaux effectués et à venir :

Après le renouvellement de 623 ml de réseau eau potable et 40 branchements particuliers, route de Haguenau en 2024, il est prévu de remplacer le réseau d'eau potable en fonte grise datant de 1957 de la rue des Ecoles à l'été 2025.

L'opération, qui consiste au remplacement de 160 ml de canalisations et des branchements particuliers de la rue, bénéficie du soutien de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse dans le cadre du plan sécheresse et de l'économie de la ressource.

La commission envisage également en 2025-2026 la réalisation d'une étude diagnostic complète du réseau intégrant une modélisation de son fonctionnement et un volet gestion patrimoniale permettant de compléter les données déjà disponibles dans le plan informatisé du réseau d'eau potable.

Les données de sortie permettront de consolider la connaissance patrimoniale des installations publiques d'eau potable d'Ingwiller et constitueront un outil d'aide à la décision en matière d'investissement.

M. Jean-Marc KRENER, invite le Conseil Municipal à approuver le rapport annuel 2024 sur le prix et la qualité du service d'eau potable de la ville d'Ingwiller.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité, le rapport annuel 2024 sur le prix et la qualité du service d'eau potable de la ville d'Ingwiller.

Conseil Municipal du 24/11/2025

Fonction publique – Ressources humaines – Recrutement d'un vacataire pour la mise en œuvre du projet d'éveil musical des classes de CP et CP/CE1 du groupe scolaire d'Ingwiller

M. Cyrille LEZIER, Adjoint au Maire en charge des ressources humaines, rappelle aux membres du Conseil Municipal que les collectivités territoriales peuvent recruter des vacataires lorsque les trois conditions suivantes sont réunies :

- le recrutement est effectué pour exécuter un acte déterminé ;
- le recrutement doit être discontinu dans le temps et répondre à un besoin ponctuel de la collectivité ;
- la rémunération doit être attachée à l'acte.

Ainsi, le vacataire est un agent recruté pour accomplir une tâche précise, ponctuelle et limitée à l'exécution d'actes déterminés et rémunéré à la vacation, c'est-à-dire à la tâche.

À la différence de l'agent contractuel, le vacataire n'est pas recruté pour assurer un besoin permanent de l'administration et n'est donc pas recruté sur un emploi.

Il est proposé aux conseillers municipaux d'autoriser M. le Maire à engager un vacataire pour dispenser des cours d'éveil musical à des élèves des classes de CP et CP/CE1 du groupe scolaire d'Ingwiller (classes de Mesdames ÜNNÜ et CLEISS), pour une durée de 25 heures sur la période allant du 01/01/2026 au 15/04/2026 inclus.

Il est précisé que la rémunération du vacataire sera attachée à l'acte déterminé réalisé et sera fixée à la somme forfaitaire de 875 € brut pour l'acte effectué, c'est-à-dire pour l'ensemble de sa mission.

Il sera soumis pour sa protection sociale à la réglementation du régime général de la sécurité sociale et sera affilié à l'IRCANTEC pour la retraite complémentaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- 1) Autorise le Maire à recruter un vacataire pour dispenser des cours d'éveil musical à des élèves des classes de CP et CP/CE1 du groupe scolaire d'Ingwiller, pour une durée de 25 heures sur la période allant du 01/01/2026 au 15/04/2026 inclus ;

Projet de démolition de la friche de l'ancien centre de secours pour la mise en valeur de l'enceinte médiévale et le réaménagement paysager de la parcelle – Validation de l'avant-projet et de son plan de financement

M. le Maire rappelle que la ville d'Ingwiller a confié en février 2025 au groupement formé par les cotraitants « CLAIRE KELLER et Arnaud ELOUDYI - 11 rue de la Gare - 67290 Wingen sur Moder » et « DETOURS – Atelier de Paysage – 25 rue de Roessert - 67290 Volksberg » la mission de maîtrise d'œuvre pour la réalisation des études et diagnostics pré-opérationnels en vue de la démolition de la friche de l'ancien centre de secours, la revalorisation du rempart et le réaménagement paysager des parcelles cadastrée section 1 n°187 et section 2 n°286 à Ingwiller.

Le projet s'inscrit dans les fiches-action Petites Villes de Demain « Ingwiller 1A », intitulée « Transformation des coupures urbaines en coutures urbaines », et « Ingwiller 9 », intitulée « AMI habitat inclusif ».

L'opération consiste à créer une traversée du rempart de la Ville, accompagnée d'un espace de stationnement paysager. Cela permettra de relier en mobilité douce la rue du Fossé à la place du Marché, en plein centre-ville, à un endroit qui impose actuellement un long détour à pied.

M. le Maire indique que le projet se déroulera en trois phases.

Il prévoit, dans un premier temps, la démolition de

deux bâtiments : l'ancien Centre de Secours (CS) et l'ancienne menuiserie municipale.

Dans un second temps, la parcelle de l'ancien CS servira de zone de chantier pour faciliter les travaux de réhabilitation et d'extension de la maison sise 49, rue du 11 Novembre pour le projet d'habitat inclusif.

Enfin, la parcelle de l'ancien CS sera réaménagée en espace public.

1. Les démolitions

Tout d'abord, aura lieu la démolition d'un bâtiment abandonné, à savoir l'ancien CS. Ce bâtiment d'environ 400 m² datant des années 1970 présente de lourds défauts structurels qui empêchent sa réhabilitation.

Ses fondations s'enfoncent en effet dans le sol. Or, l'ancien fossé, inscrit Monument Historique au même titre que le rempart, est désormais inconstructible, en vue de servir d'écrin à celui-ci.

Adossé au rempart, dans l'ancien fossé, l'ancien CS constitue donc une verrue paysagère.

Sa démolition et le réaménagement paysager de sa parcelle entrent parfaitement dans cette logique de valorisation du monument. La démolition sera particulièrement soignée pour éviter d'abîmer le mur du rempart.

En outre, côté intra-muros, une annexe d'environ 80 m² servait de menuiserie municipale.

Couverte par le même toit que l'ancien CS, et étant également une friche, elle a intérêt à être démolie en même temps. L'extension de la maison, qui abritera l'habitat inclusif s'implanterait, à la place de cette annexe.

2. La phase de chantier intra-muros

Les deux démolitions permettront en premier lieu de mieux percevoir le rempart et de préciser le projet.

D'une part, le rempart sera décrépi et remis en valeur. D'autre part, ses ouvertures existantes ou ayant existé serviront de fenêtres au projet d'habitat inclusif.

Démolir les bâtiments permettra d'en avoir une vision complète.

De plus, elles libéreront la surface au sol, permettant d'installer grue, cabanes de chantier et engins nécessaires pour faciliter les travaux de réhabilitation et d'extension de la maison qui abritera le projet d'habitat inclusif.

Sa parcelle étant très contrainte, cet espace supplémentaire sera hautement utile.

3. Le réaménagement de l'ancien fossé du rempart et la réhabilitation du mur

La dernière phase du projet concrétisera le réaménagement de la parcelle de l'ancien centre de secours et de celle destinée à la zone de stationnement.

Le dessin de l'espace réinterprètera la forme d'origine du monument.

Le fossé deviendra un espace de stationnement enherbé et arboré, et la fausse-braie sera recréée comme bande paysagère au pied du rempart.

Les objectifs sont nombreux :

- Mettre en valeur et expliquer le système défensif du rempart ;
- Végétaliser le site pour le rendre attractif et créer un îlot de fraîcheur ;
- Infiltrer au maximum les eaux pluviales ;
- Augmenter le nombre de places de stationnement à proximité des commerces, et des logements du centre-ville qui n'en ont pas. En l'occurrence, le projet d'habitat inclusif prévoit à ce stade 20 logements sur une parcelle qui n'a aucune capacité de stationnement.

En conclusion, les intérêts de ce projet sont multiples :

Tout d'abord, la disparition de cette verrue urbaine et sa végétalisation mettront en valeur le rempart, inscrit au titre des Monument Historiques.

Ensuite, le projet générera de nouveaux usages, favorisant les déplacements doux en centre-ville, créant un îlot de fraîcheur, et quelques places supplémentaires pour desservir les commerces de centre-ville.

Enfin, il permettra la réalisation du projet d'habitat inclusif situé juste de l'autre côté du rempart.

Calendrier prévisionnel de l'opération :

L'opération se décomposera en plusieurs phases selon un planning pluriannuel des travaux, échelonné sur plusieurs années, comme indiqué dans le tableau suivant :

Phase démolition	Eté 2026
Phase chantier intra-muros	2027/2028
Réaménagement ancien fossé du rempart et réhabilitation mur d'enceinte	2029

Les opérations de démolitions et de préservation du rempart pourraient connaître un démarrage en 2026. Les phases de restauration du rempart et d'aménagement de la zone de stationnement ne pourraient démarrer qu'après la réalisation du projet de construction des logements inclusifs.

Coût du projet et plan de financement :

Le montant des travaux est estimé à 458 886.35 € HT à ce stade. Les frais de maîtrise d'œuvre sont estimés à environ 35 000 €.

Le projet pourra bénéficier d'une aide de la Région Grand Est au titre du « Soutien à la résorption des friches et des verrues paysagères », d'un montant à hauteur de 40 % (plafond fixé à 200 000 €),

pour l'ensemble des travaux de démolition et de réaménagement à condition de réaliser des actions de désimperméabilisation et de végétalisation.

Des échanges sont en cours pour déterminer si le projet peut bénéficier d'une aide de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse (AERM).

Par ailleurs, d'après les informations communiquées par les services de l'Etat, les aides au titre des fonds « vert » ou « friches » ne seraient plus mobilisables en 2025 et leur reconduction en 2026 est incertaine.

Compte-tenu de ces éléments, le plan de financement à ce stade serait le suivant :

Plan de financement : Démolition friche ancien centre de secours d'INGWILLER - Restauration du rempart - Aménagement parcelle	
DEPENSES	€ HT
Travaux de démolitions de la friche	174 623,90
Travaux de restauration du rempart	81 277,56
Aménagements paysagers	145 716,45
Tranche optionnelle (travaux sur fausse braie parcelle 285)	15 551,50
Divers et imprévus (10% montant des travaux)	41 716,94
Total des dépenses travaux	458 886,35
Maîtrise d'œuvre travaux de démolition et de restauration de rempart	20 472,12
Maîtrise d'œuvre aménagements paysagers	14 514,12
Total des dépenses maîtrise d'œuvre	34 986,24
Total général des dépenses	493 872,59
RECETTES	€
Ville d'Ingwiller (Fonds propres)	296 323,55
Région Grand Est - Soutien à la résorption des friches et des verrous paysagères (40% opération)	197 549,04
Total des recettes	493 872,59
Total des aides	197 549,04

M. le Maire précise que l'avant-projet a été présenté par la maîtrise d'œuvre aux conseillers municipaux lors de la réunion de la commission « Urbanisme » du 17/11/2025. Cette dernière a approuvé les orientations du projet ainsi que l'estimatif détaillé y relatif.

L'avis des élus est demandé.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve l'avant-projet visant la démolition de la friche de l'ancien centre de secours pour la mise en valeur de l'enceinte médiévale et le réaménagement paysager de la parcelle pour un montant global de 493 872,59 € HT, soit un montant travaux de 458 886,35 € HT et des frais de maîtrise d'œuvre de 34 986,24 € HT ;
- Adopte le plan de financement.



COMMUNIQUÉ

Les élections municipales sont organisées les 15 et 22 mars 2026.

Lieu : Mairie pour les bureaux de vote 1 et 2

Pour voter : Une pièce d'identité avec photo obligatoire

Attention : L'inscription sur les listes électorales n'est pas automatique, mais nécessite une démarche de votre part à faire en mairie au plus tard pour le 6 février 2026.

Renseignements peuvent être pris en mairie aux horaires d'ouverture ou au 03 88 89 47 20

TRAVAUX

INTERVENTION ET TRAVAUX SUR L'ÉGLISE CATHOLIQUE



Trois pilastres étaient concernés par l'intervention

- Façade OUEST, pilastre gauche (par rapport à l'horloge)
- Façade NORD, pilastre à droite
- Façade EST, pilastre gauche

Des goujons croisés en acier inoxydable ont été mis en place sur le premier tiers haut des éléments pour assurer une retenue mécanique.

Les goujons sont scellés chimiquement. 1/3 dans le pilastre, 2/3 dans la maçonnerie en façade, dans les voussoirs et pierre de parement voisine.

Il est à noter que, à l'origine, ce système n'était pas mis en œuvre.

Les pilastres ont également été recollés avec du mortier colle pour assurer une adhérence rapide. Le mortier colle est cantonné aux bords des pilastres, toute hauteur, ainsi qu'en partie haute et basse ponctuellement pour calage.

Des gravures ont été taillées dans la pierre pour insérer les goujons inox et les rendre non visibles



Nous avons été malheureusement obligés de déposer la partie supérieure du fleuron de l'entrée ouest de l'église. Celui-ci présentait d'importantes fissures qui le rendait complètement instable et extrêmement dangereux.

Nous avons procédé à une sécurisation à l'aide de cordes pour le maintenir en suspension le temps de la dépose.

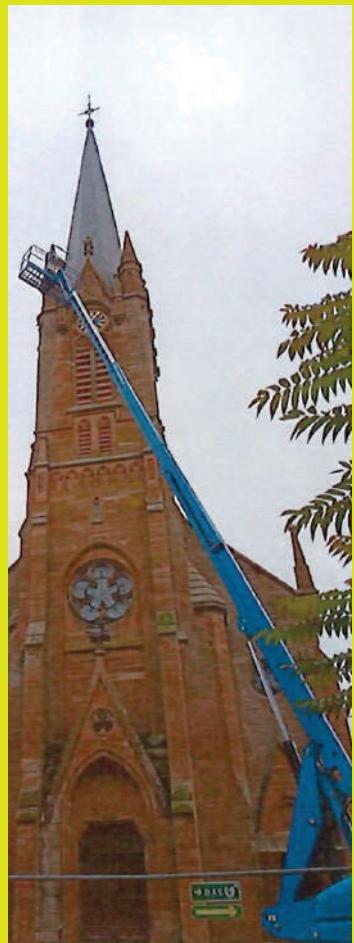
Il s'est cependant complètement disloqué en 4 parties.

L'état de ce fleuron illustre probablement la pathologie dont souffre celui de la façade est, à savoir une fissuration due aux goujons en fer.

La partie inférieure, restée en place, présente les mêmes fissures. Elles ont été consolidées à l'aide de colle mastique de marbrier.

Enfin, les fissures ont été rebouchées en surface au mortier chaux et sable pour limiter les infiltrations d'eau.

Un audit général est prévu courant 2026.



Intervention réalisée à la nacelle avec technicien cordiste.



TRAVAUX DE DÉPOLLUTION PARKING, 1 RUE DE LA GARE

À côté du bâtiment et sous l'entrée du parking se trouvaient encore des éléments d'une ancienne station de distribution de fuel.

Le dégagement des composants de tuyauterie a été réalisé par nos services techniques.

Une entreprise spécialisée s'est chargée de pomper les produits hydrocarburés résiduels et de l'extraction de la citerne, de l'évacuation des produits vers un centre de traitement conforme aux procédures de dépollution.

Le remblaiement des fouilles a été assuré par nos services et a permis le rétablissement de l'accès au parking.



CHRONIQUE PETITES VILLES DE DEMAIN

Partie 5

1. ACCOR

La Communauté de communes de Hanau-La Petite Pierre a mis en place depuis cet été, en partenariat avec la Région Grand Est, une aide pour les commerçants des centres-bourgs. Ils peuvent rénover et embellir leurs locaux : façades et vitrines, rénovation et décoration intérieure, économies d'énergie, mobilier de présentation ... L'aide s'élève à 50% HT des dépenses, ce qui la rend très intéressante. Les commerçants sont invités à se rapprocher du chef de projet PVD pour vérifier l'éligibilité de leur projet. (03 10 45 46 96 ou e.minier@hanau-lapetitepierre.alsace)

2. Vente de la maison du 1, rue de la Gare

La commune a acquis, en 2018, un ensemble comprenant des terrains et une belle maison en briques au début de la rue de la Gare, afin de créer un parking public. Une parcelle doit encore être acquise pour mener à bien le réaménagement de cet espace en un stationnement qualitatif. La maison est quant à elle en cours de vente. Les propositions étaient ouvertes jusqu'au 28 novembre pour faire une offre. La commune se réserve le droit de choisir un projet à même de mettre en valeur le centre-ville et cette maison.



COMMUNIQUE CENTRALES VILLAGEOISES

SOUTENEZ LA PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ DANS VOTRE COMMUNE ! ET CONSOMMEZ-LA !

Au cours du premier semestre 2026 Centrales Villageoise du Pays de Saverne va installer des panneaux photovoltaïques sur la toiture des écoles maternelle et primaire d'Ingwiller.

NOTRE ÉLECTRICITÉ, ELLE EST PARFAITE !

Verte : produite grâce à l'énergie solaire, elle est inépuisable et renouvelable

Citoyenne : financée et développée par nous, les citoyens bénévoles et les actionnaires de Centrales Villageoises du Pays de Saverne

Locale : produite dans votre commune.

Coût maîtrisé : un prix connu et garanti pour les 20 prochaines années, c'est UNIQUE.

Notre projet s'appelle **SOLEIL Citoyen Hanau** il est parmi les premières opérations d'autoconsommation collective citoyenne en région Grand Est.

Quelles que soient vos raisons, vous pouvez consommer cette électricité en journée (le complément est apporté par votre fournisseur). La seule démarche à faire est de remplir notre dossier d'inscription disponible sur le site www.cvps.fr Vous pouvez aussi nous joindre au 03 67 38 02 74 ou par mail à paysdesaverne@centralesvillageoises.fr

Depuis maintenant 7 ans, le projet citoyen Centrales Villageoises du Pays de Saverne contribue à produire des énergies renouvelables sur notre territoire, le collectif Hanau-La Petite Pierre a rejoint depuis 2 ans la société afin d'agrandir son périmètre d'action. Aujourd'hui c'est pour votre propre consommation que nous voulons produire de l'électricité vertueuse.

Soutenez nos projets d'avenir en devenant actionnaire, consommateur et pourquoi pas **bénévole** !

Retrouvez plein d'infos sur notre site www.cvps.fr

Petit rappel pour les fêtes de fin d'année, n'oubliez pas que vous pouvez offrir à vos enfants, petits-enfants ou proches des souscriptions à Centrales Villageoises du pays de Saverne. Ils vous remercieront (plus tard) pour votre engagement et de penser à leur futur.

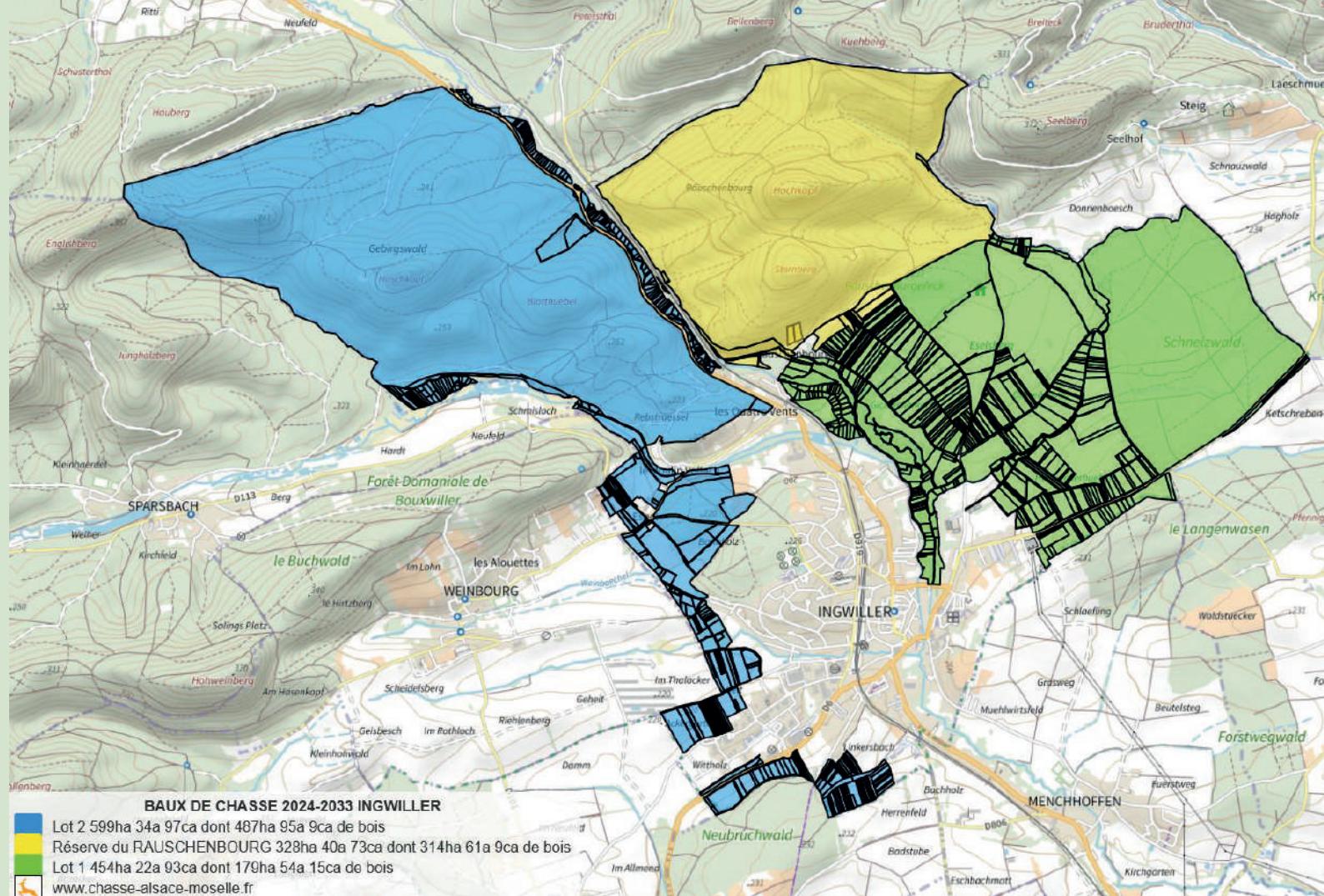
SOLEIL Citoyen Hanau

Devenez consom'acteur de l'énergie produite sur le territoire de Hanau-La Petite Pierre

Plus d'informations sur www.cvps.fr





PRODUIT DE LA CHASSE COMMUNALE

INFORMATION AUX PROPRIÉTAIRES FONCIERS

Par délibération du 3 avril 2023, le Conseil Municipal a décidé de renoncer au produit de la chasse. Ainsi, ce produit est réparti entre les propriétaires fonciers situés dans le périmètre des lots de chasse communaux (lots 1 et 2).

La répartition du produit de la location de la chasse s'effectue proportionnellement à la contenance cadastrale des terrains compris dans le lot affermé. Tableau de répartition global et plan des lots de chasse sont tenus à disposition en mairie pour consultation. Le plan des lots de chasse est également disponible en ligne sur le site « Chasse Alsace Moselle ».

Conformément à l'article L.429-12 du Code de l'Environnement,

Les sommes non retirées dans un délai de deux ans à partir de la publication de l'état indiquant le montant de la part attribuée à chaque propriétaire sont acquises à la commune.

Afin que la Trésorerie de Sarre-Union puisse procéder annuellement au virement des sommes dues, les propriétaires fonciers du périmètre de la chasse communale sont invités à faire parvenir un relevé d'identité bancaire (RIB) à :
Mairie – 85 rue du Général Goureau – 67340 INGWILLER

Mention manuscrite à ajouter :

« chasse Ingwiller – [nom du propriétaire] »

Ou dépôt en ligne via le site « Chasse Alsace Moselle » :
https://www.chasse-alsace-moselle.fr/67/ingwiller/formulaire_rib

LA PAROLE À L'OPPOSITION

LA PAROLE À LA LISTE

« DU PRÉSENT AU FUTUR »

Nos anciens se souviennent que 2 boîtes aux lettres recueillaient le courrier dans le secteur de la gare : l'une était apposée sur le mur de la poste, l'autre sur celui de l'édifice accueillant les usagers du train. Toutes ces boîtes aux lettres ont été supprimées. Poster son courrier au Centre-ville, en journée, en se déplaçant en automobile devient galère, vu le manque de places de stationnement. Ne pourrait-on pas reposer une boîte jaune sur le mur de la gare, les possibilités de dépose du courrier étant bien plus favorables ?

Marc DANNER - drmdanner@orange.fr

LA PAROLE À LA LISTE

« POUR INGWILLER UN ENGAGEMENT NATUREL »

Chères Ingwilleroises, Chers Ingwillerois,
Nous restons vigilants et continuerons à vous rendre compte à chaque fois que cela sera nécessaire.
Nous restons à votre écoute, pour nous contacter :
steevefertig2020@gmail.com
Elisabeth MATHIS, Gilles THIRIET et Steeve FERTIG

LE NEUENBERG

PÔLE FORMATION DU DIACONAT LE NEUEUBERG À INGWILLER

IFAS : Institut de Formation Aide-Soignant - **CHASF :** Centre d'Hébergement et d'Accompagnement Socio-Formatif

«JUILLET 2025 : 15 NOUVEAUX DIPLÔMÉS AIDES-SOIGNANTS !»

Depuis 2005, la Fondation de la Maison du Diaconat participe activement au développement et à la diversification des offres de soins et de formation aux métiers de la santé. Depuis le 02/01/2006, l'IFAS développe et poursuit ses missions d'accueil et de formation grâce à la formation initiale au métier d'aide-soignant, ou par le biais de l'apprentissage et par la formation continue en particulier, la formation d'Assistante de Soin en Gérontologie.

Depuis avril 2024, le nouveau dispositif CHASF fait partie intégrante des offres d'accompagnement et de formation développées par le Diaconat. Plusieurs personnes ont déjà pu bénéficier de ce dispositif innovant garantissant à la fois un accompagnement social, l'hébergement et la formation au métier d'aide-soignant. Les personnes en situation de précarité sociale accueillies retrouvent confiance en elles grâce à leur volonté de se réinsérer en choisissant d'exercer un métier sous tension et donc en forte demande de professionnels qualifiés.

De nombreux candidats se sont portés volontaires, le CHASF a déjà pu garantir le suivi de 3 promotions, la 4ème est en cours de sélection.



A ce jour les 15 élèves de la rentrée de septembre 2024, ont tous réussi avec succès leur formation et ont tous obtenu leur diplôme d'état d'aide-soignant. Parmi eux une jeune candidate présentée par le CHASF arrivée en France en octobre 2022 confrontée à diverses difficultés, a tout de même réussi à intégrer la promotion, à obtenir son diplôme d'Etat et va démarrer sa nouvelle vie professionnelle en octobre. Grâce à sa détermination et son désir de s'insérer dans notre belle région, elle a pu dès juillet, obtenir son propre logement. D'autres candidats accompagnés par le CHASF sont actuellement en formation à l'IFAS et nous leur souhaitons la même réussite.

Le partenariat entre l'IFAS et le CHASF rempli parfaitement ses missions : « Accompagner, former et insérer ! Œuvrer pour l'inclusion des personnes et leur installation durable sur le territoire »



BANQUE ALIMENTAIRE

Mobilisation des bénévoles fidèles pour la collecte de la Banque Alimentaire

Les 28 et 29 novembre derniers, les enseignes LIDL et Super U de la commune ont accueilli la collecte de la Banque Alimentaire, soutenue par un petit groupe de bénévoles fidèles.

Malgré leur nombre limité, leur engagement sans faille a permis de sensibiliser les clients et de récolter de nombreux produits de première nécessité. Grâce à leur présence régulière et à leur dévouement, cette opération a une nouvelle fois apporté un soutien précieux aux familles en difficulté.

Les responsables de la collecte saluent leur constance et leur générosité, qui rendent possible chaque année cette action de solidarité à l'échelle locale. Merci à eux et aux généreux donateurs !

LES BRÈVES DU MARCHÉ HEBDOMADAIRE DE LA HALLE

L'année 2025 touche à sa fin. La température et la luminosité sont de saison mais rien n'entame la bonne humeur et l'optimisme des clients fidèles de notre marché du samedi matin et de ses commerçants.

D'ailleurs l'endroit est unanimement apprécié pour ses étals divers et variés et surtout pour ses moments d'échanges, de palabres et de rencontres. Le bar du coin y est pour beaucoup dans cet esprit de rencontre et de partage, il est ce petit soleil dans la grisaille automnale du samedi matin autour d'un café ou d'un petit vin chaud, il réchauffe les coeurs. Nous remercions les associations d'Ingwiller qui tous les samedis matin font vivre cet endroit très convivial. Enfin un petit clin d'œil à un de nos commerçants qui nous quitte après 24 années de bons et loyaux services, il nous régalaient avec ses sirops, ses confitures et ses gâteaux sublimes. Bonne retraite cher ami.

Notre marché ne fait pas relâche, il sera présent tous les samedis même si quelques-uns de nos commerçants feront la trêve des confiseurs.

Il nous reste à souhaiter aux clients fidèles de notre beau marché un Joyeux Noël et une année 2026 exceptionnelle.





ENVIRONNEMENT URBAIN

Nos agents du service « Espaces Verts » ont à cœur de vous informer et proposer des solutions afin de préserver notre environnement naturel.

POURSUITE DES TRAVAUX DE DÉSIMPERMÉABILISATION

La Commune poursuit ses actions en faveur de la renaturation et de l'adaptation au changement climatique. Deux placettes font actuellement l'objet d'interventions destinées à améliorer l'infiltration de l'eau et à renforcer la biodiversité locale.

Rue des Noyers, la première étape des travaux a consisté en l'enlèvement de l'enrobé. Cette opération permet de libérer les sols et de préparer le terrain pour de futurs aménagements plus perméables, favorisant ainsi une meilleure gestion des eaux pluviales.

Rue de la Poudrière, les aménagements entrent dans une phase plus végétalisée. Des plantations de divers végétaux ont été réalisées afin d'apporter fraîcheur et qualité paysagère. Un hôtel à insectes a également été installé pour encourager la présence de la faune auxiliaire et participer à l'équilibre écologique du site.

Ces actions témoignent de notre volonté d'offrir un cadre de vie plus durable et plus agréable à tous.



ÉCLAIRAGE DE NOËL

A partir du premier week-end de l'Avent et jusqu'à l'Epiphanie nous illuminons notre ville afin de marquer cette période hivernale d'un accent de fête. Guirlandes, sapins, boules et étoiles ornent de nombreux emplacements de nos places et rues.

Cette année nous avons souhaité apporter des nouveautés en posant dans l'artère principale un plafond lumineux et orner notre fontaine d'un décor de boule lumineuse. Ces décors se verront apporter des compléments les prochaines années.

Toutes nos félicitations à nos services communaux pour leur engagement à valoriser notre cadre de vie.



CONCOURS PHOTOS ÉDITION 2026

Les objectifs de vos appareils photos pourront à nouveau capturer d'exceptionnels clichés pour **l'édition 2026 dont le thème sera : « Les oiseaux, au fil des saisons »**

**Pour vous inscrire, vous pouvez vous adresser à l'accueil de la mairie
Tél. 03 88 89 47 20**



LES 5 TRI-FLEXES DU QUOTIDIEN

BIEN VIDER



INUTILE DE LAVER



Inutile de laver vos emballages avant de les trier, cela gaspillerait de l'eau. Pots de yaourt, boîtes de conserve, bocaux en verre... même sales ils se recyclent.

NE PAS IMBRIQUER



Ne pas imbriquer les emballages entre eux et ne pas les enfermer dans des sacs en plastique. Les emballages doivent être déposés en vrac dans le bac de tri.

TOUS LES PAPIERS MÊME AVEC SCOTCH, AGRAFES...

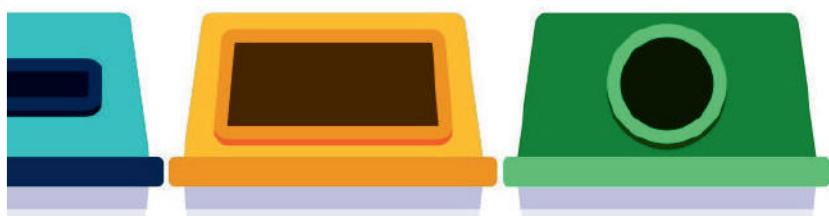


Triez tous les papiers (Ex: cartes postales, enveloppes, publicités, posters, journaux et magazines...), même avec des petits éléments comme des agrafes ou du scotch, une spirale en métal pour les cahiers ou une fenêtre en plastique pour les enveloppes. En petite quantité, cela ne gêne pas le processus de recyclage.

LES BOUTEILLES AVEC LEUR BOUCHON



Ne séparez pas les bouchons/capsules de vos bouteilles au moment de les trier. Toutes les bouteilles, qu'elles soient en verre, en plastique ou en métal se trient avec leur bouchon, qu'il soit en plastique, en métal ou en liège...





RETOUR SUR ...

RETOUR SUR LE SPECTACLE ITINÉRANT DE NOËL

« C'est Noël partout dans le monde »

Tel a été le thème de notre spectacle itinérant de Noël qui a emmené environ 200 spectateurs chaque soir en déambulation dans des lieux inhabituels du centre-ville.

Les actrices et acteurs de la troupe Balad'Ing ont permis au public de découvrir 11 histoires de Noël et coutumes de divers pays en passant par l'origine de la carte de vœux, l'histoire de la bûche, Noël en Amérique jusqu'à finir par les diverses origines des chants de Noël. Deux talentueuses reportrices de la Télé locale ont tissé un fil conducteur qui permit d'enchaîner les divers tableaux.

Comme il se doit, les plus jeunes spectateurs ont été récompensés par le « Santa Claus » avec des friandises !

Toute la troupe vous souhaite de belles fêtes de Noël !



RETOUR SUR UNE SOIRÉE CONCERT-DÉBAT AU PROFIT DE LA LUTTE CONTRE LE CANCER

La soirée Concert-Débat du 4 octobre 2025 a permis au Pr Akladios et son équipe de relater tout ce que l'on devrait savoir et dire sur le cancer du sein et notamment sur sa prévention. L'ensemble féminin « les Voix de Stras. » a animé la partie concert par une expression musicale intitulée « Nos Cœurs à nus ».

En conclusion, les représentants du Rotary Club ont remis un chèque d'un montant de 11.000,00 euros, à « ALSACE CONTRE LE CANCER », somme récoltée lors de la Marche Rose contre le cancer du 25 avril 2025.

Nous remercions tous les participants, bénévoles, sponsors, l'OMSCALI et la ville d'Ingwiller pour leur soutien.

Réservez d'ores et déjà la date du 24 avril 2026 pour la 5^e édition de la Marche Rose contre le cancer féminin à Ingwiller.

FOCUS SUR NOS PROCHAINES MANIFESTATIONS



LUCIA ET EDWAR À L'ESPACE SOCIOCULTUREL

Complices dans la vie comme sur scène, **Lúcia de Carvalho et Edouard Heilbronn** partagent un amour sincère et organique pour la musique. C'est en explorant les traditions de la musique brésilienne que leurs routes se sont croisées. Leurs univers musicaux s'enrichissent sans cesse au grès des rencontres, des voyages et des explorations du cœur.

Lucia présentera « Kuzola , le chant des racines » film long-métrage retracant son parcours, réalisé par le cinéaste Hugo Bachelet. **Edwàr pour sa part invitera à découvrir un univers musical unique** où la modernité rencontre les traditions alsaciennes.

Ils seront à l'Espace Socioculturel le samedi 10 janvier à 20h. Entrée libre avec plateau.

The poster for the event 'La chanson française des années 50 à nos jours' by SALADE MIXTE. It features three circular images of performers: one with a guitar, one with two men singing, and one with a man playing an accordion. The text includes 'INGWILLER ESPACE SOCIOCULTUREL', 'samedi 17 janvier à 20h00', 'La chanson française des années 50 à nos jours', 'SALADE MIXTE', 'entrée libre / plateau', 'buvette / petite restauration', and logos for ANIM'INGWILLER, Ingwiller, O.M.S.C.A.L.I., and RS.

LA CHANSON FRANÇAISE DES ANNÉES 50 À NOS JOURS
AVEC SALADE MIXTE LE SAMEDI 17 JANVIER À 20H.

Le groupe vocal SALADE MIXTE interprète des classiques de la chanson française populaire dans une ambiance festive. L'humour légendaire et la bonne énergie des 4 chanteurs feront de cette soirée un vrai moment de fête. Rendez-vous à l'Espace Socioculturel. L'entrée sera libre avec plateau.

The poster for the 'RENCONTRE & CONCERT' on Saturday, February 28, 2026, at Ingwiller. It features a close-up of a double bass and text about the event: 'Lucane dans les Vosges du Nord et la petite chorale de l'APH "les Notes de nos Coeurs" présentent : Rêvons musique ensemble, favorisons l'inclusion du handicap dans la musique'. Logos for APH, Lucane, and the double bass are included.

LUCANE EN ALSACE SAMEDI 28 FÉVRIER 2026

C'est l'histoire d'une rencontre.

La rencontre d'une enfant du pays allée trouver son chemin à la capitale, et d'un groupe de personnes de bonne volonté, décidés à vivre l'inclusivité. C'est Barbara, native de Reipertswiller, porteuse d'un handicap, devenue photographe et musicienne, et la petite chorale APH "Les notes de nos coeurs", née d'une volonté de cette association locale bien connue à Ingwiller d'incarner cette nécessité de mélanger les genres, les âges et les compétences autour du chant choral et de faire ou refaire société.

Une rencontre conférence et un concert, offerts à un public sensibilisé par notre travail de rendre davantage accessible la musique à nos amis en situation de handicap. "**Rêvons musique ensemble**" est la devise de l'association Lucane, portée par Barbara et Aurélie, deux violoncellistes amies qui uniront leur talent à l'enthousiasme communicatif d'une chorale "polychrome". Notons, au nombre des participants et invités **la chorale « De-ci de-là » de Niederbronn**, qui partage notre philosophie, nos éventuels tracs, et nos succès débutants...

Un concert pluriel donc, au bénéfice d'une association adolescente, Lucane, qui ne demande qu'à se développer dans nos territoires aussi, pour que, selon les paroles de Barbara, soient célébrées "**les victoires de la musique sur le handicap**".

La rencontre aura lieu le samedi 28 février 2026 à l'espace socioculturel rue de la gare.



BSS NETTOYAGE SERVICE

Installée depuis près de 30 ans à Ingwiller, BSS Nettoyage Service allie savoir-faire, sérieux et attachement au territoire. Fondée par Jean-Pierre Schwoob et Jean-Marc Briwa, puis reprise en 2017 par la nouvelle génération – Céline Dutt et Olivier Schwoob –, la société s'est imposée comme une référence dans le nettoyage industriel et l'entretien de locaux, auprès des industries, entreprises tertiaires et collectivités.

Nous misons avant tout sur la proximité et le bien-être au travail. Les équipes bénéficient de missions proches de leur domicile, d'un matériel adapté et d'une écoute constante, ce qui contribue à un turn-over quasi nul. Cette stabilité se traduit par une qualité de service saluée par les clients : réactivité, flexibilité et professionnalisme.

BSS Nettoyage Service occupe actuellement :

- 90 agents(es) de service en contrat à durée indéterminée, affectés au nettoyage d'entretien journalier
- Environ 10 agents(es) de service en contrat à durée déterminée, qui assurent le remplacement des salariés absents
- 10 techniciens affectés au nettoyage industriel ponctuel
- 2 responsables qualité
- 1 responsable commercial
- 1 attaché commercial.

Qu'il s'agisse d'un nettoyage quotidien, d'une intervention rapide après sinistre ou d'une réhabilitation complète d'un espace industriel, chaque projet est étudié avec précision. Nous réalisons notamment :

- des travaux de fin de chantier,
- la remise à niveau d'outils ou halls de production,
- le nettoyage mécanisé et la protection des sols,
- le lavage de vitres et cadres,
- le nettoyage de revêtements textiles, y compris à sec.

L'objectif : garantir des locaux propres, sûrs et immédiatement opérationnels.

Sensible aux enjeux environnementaux, nous collaborons avec un laboratoire suisse pour des produits respectueux de l'environnement.

Nous utilisons des préparations enzymatiques permettant la dégradation des matières organiques de façon naturelle et sans utilisation de substances chimiques. Du toit jusqu'au sol en passant par toute l'infrastructure intermédiaire, charpente, ponts roulants, conduites, tuyauterie, chemins de câbles, luminaire, bardages plafonds et murs mais également machines-outils, tout est nettoyé manuellement par vaporisation d'enzymes et essuyage à l'eau claire.

BSS Nettoyage Service
3, rue de la Gare, 67340 Ingwiller
Tél. : 03 88 89 26 79 · contact@bss-nettoyage.fr
www.bss-nettoyage-service.fr





VIE SCOLAIRE

DES CARTES DE NOËL CRÉÉES PAR LES ENFANTS ET LES JEUNES POUR ILLUMINER LES FÊTES DES SENIORS

À l'occasion des fêtes de fin d'année, le groupe scolaire, en partenariat avec les jeunes de l'IME, a souhaité apporter une touche d'humanité et de douceur aux aînés de la commune. Ensemble, les enfants et adolescents ont réalisé de magnifiques cartes de Noël artisanales, pleines de couleurs, de créativité et de bienveillance.

Chaque carte confectionnée avec soin accompagnera un bon d'achat de 25€ destiné aux seniors âgés de 70 ans et plus et à faire valoir dans les commerces d'Ingwiller. Ce geste concret de solidarité est initié par le CCAS et vise à créer un lien intergénérationnel fort entre les plus jeunes et les aînés

Les élèves, les enfants et jeunes de l'IME ont laissé libre cours à leur imagination : dessins, collages, messages personnalisés... chacun a mis tout son cœur pour transmettre chaleur et sourire à ceux qui recevront ces attentions festives.

En offrant ces cartes uniques accompagnées d'un bon d'achat, la commune souhaite rappeler à ses seniors qu'ils occupent une place essentielle dans la vie locale et que la solidarité demeure une valeur centrale, particulièrement en cette période de Noël.

DÉFILÉ DE LA SAINT MARTIN

Enfants, parents, enseignants, bénévoles, et tous les membres de l'association Les P'tits Loups d'Ingwiller ont fêté la Saint Martin le vendredi 21 novembre 2025.

Le rendez-vous était donné à la salle socio-culturelle pour prendre le goûter avant le départ du défilé. Une centaine d'enfants, accompagnés de leurs familles, ont suivi notre mascotte en direction du centre-ville d'Ingwiller, munis de leurs lanternes.

Les enfants du cursus bilingue ont pu chanter les chants appris avec Josiane depuis la rentrée de novembre. Ils se sont installés sur les marches de l'église protestante afin que leurs chants résonnent.

Au retour du défilé, les enfants du groupe folklorique ont pu faire quelques démonstrations de leurs danses, accompagnés des autres enfants du groupe scolaire d'Ingwiller.

S'en est suivie une soirée animée par DJ Guinguett'A, entre karaoké et musiques connues, les enfants se sont amusés, ont dansé et pris quelques photos avec notre mascotte.

L'association remercie chaleureusement ses bénévoles, tous les parents et les enfants pour l'organisation et la présence de chacun pour cette manifestation.



CLUB TEMPS LIBRE ET LOISIRS

GYMNASTIQUE DOUCE

Tous les jeudis de 17h à 18h à l'annexe du gymnase

YOGA

tous les samedis de 9h00 à 10h30 à l'annexe du gymnase

VIE ASSOCIATIVE

A l'aube de la nouvelle année, nous ne pouvons que nous réjouir du travail accompli en cette année 2025 par nos associations, qui aura permis de mettre en avant notre belle cité. Sur le plan sportif par le biais d'excellents résultats, fruit de l'investissement de toute une année, sur le plan de la culture et des arts par la démonstration de leurs savoir-faire et de leurs talents, lors des différentes manifestations, et qui auront ravi le public. Sans oublier celles qui ne sont ni sportives ni culturelles qui au travers des animations proposées permettent d'agrémenter le quotidien de nos concitoyens.

La grande famille associative a appris avec désolation l'annonce de la cessation d'activité de l'ASCADIE pour la fin de l'année. Cette cessation laissera un grand vide pour les personnes en situation de handicap qui se retrouvent pour la plupart privées d'activités sportives. Nous ne pouvons qu'espérer que dans un futur proche une structure similaire puisse se recréer.

L'OMSCAL et ses associations vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année et les meilleurs vœux pour la nouvelle année 2026 en espérant vous retrouver nombreux à les encourager et les appuyer.

LES BRÈVES DE NOTRE BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La Bibliothèque Municipale d'Ingwiller participera à nouveau aux animations des Nuits de la Lecture initiées par le Ministère de la Culture en 2026.

Le thème retenu cette année est "Villes et Campagnes".

Dans ce cadre, les bénévoles de la bibliothèque, en collaboration avec le service culturel de la ville,

proposeront des activités **le Samedi 24 janvier 2026**.

Le détail de ces activités vous sera communiqué début janvier.

Notre bibliothèque sera fermée du samedi 20 décembre après-midi au 06 janvier 2026.

Toute l'équipe de bénévoles vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.



LA POLICE MUNICIPALE VOUS INFORME



CONTACT POLICE MUNICIPALE
89 Rue du Général GOUreau
03 67 34 63 06
police.municipale@mairie-ingwiller.eu
[f Police municipale d'Ingwiller](#)



POUBELLES BACS DE TRI

Nous constatons régulièrement **la présence de poubelles déposées sur la voie publique sans couvercle**. Cette situation entraîne la dispersion des déchets dans les rues et attire divers animaux (chats, rongeurs, insectes), générant ainsi des problèmes d'insalubrité.

Nous vous rappelons que **le Règlement Sanitaire Départemental** impose à

chaque usager de disposer d'une poubelle en bon état, équipée de son couvercle. **Si votre bac est abîmé, vous pouvez le signaler au SMICTOM de Saverne, qui procédera gratuitement à son remplacement.**

Par ailleurs, conformément à la réglementation, le dépôt des conteneurs sur la voie publique doit être effectué la veille du jour de collecte, avant le passage habituel du véhicule de collecte. Les conteneurs doivent être rentrés le jour même du passage de la benne. Ils ne doivent pas rester sur la voie publique.

Laisser les bacs trop longtemps sur le trottoir est interdit et peut entraver la libre circulation des usagers des trottoirs.

Nous comptons sur votre collaboration pour maintenir la propreté et la qualité de vie dans notre commune.

Merci pour votre civisme.

ANIMAUX

La Police municipale intervient régulièrement sur des situations d'animaux en état de divagation, principalement des chiens. Après avoir sécurisé l'animal, nous constatons très fréquemment un problème majeur : **l'absence d'identification**.

Pourtant, l'identification des chiens et des chats est obligatoire. Conformément à l'article L.212-10 du Code rural et de la pêche maritime, tout chien âgé de plus de 4 mois doit être identifié, et il en est de même pour les chats de plus 7 mois.

Cette identification, généralement réalisée par puce électronique, est essentielle pour retrouver rapidement les propriétaires en cas de fugue. Lorsque l'animal n'est pas identifié, il nous est donc impossible de contacter son propriétaire. Dans ce cas, nous sommes dans l'obligation de confier l'animal à la SPA, qui en assure la prise en charge.

La Police municipale est habilitée à procéder aux vérifications nécessaires pour s'assurer que tout animal, est identifié. En cas d'absence d'identification, une contravention de 135 € peut être dressée à l'encontre du propriétaire.

Enfin, nous rappelons que les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse sur la voie publique, et que les déjections doivent être ramassées par leurs propriétaires — une règle de bon sens que certains semblent encore oublier.





Service Solidarité Seniors de Hanau-La Petite Pierre

Faire vibrer le territoire !

Seniors et proches aidants ont de quoi se réjouir : le service Solidarité Seniors de la Communauté de Communes multiplie les initiatives pour lutter contre l'isolement social et favoriser le bien-vieillir à travers un large éventail d'ateliers, de rencontres et de moments d'échanges conviviaux.

Des activités pour le lien social, le bien-être et l'autonomie

Chaque année, de nombreuses actions à destination des plus de 55 ans sont menées sur le territoire, toujours dans un esprit de partage et de bonne humeur. En 2025, les ateliers de prévention santé ont permis à de nombreux participants de prendre soin d'eux de manière ludique et collective.

Parmi eux, vous avez peut-être entendu parler des séances de Line Dance à Schillersdorf et Petersbach, qui ont ravi plus d'une cinquantaine de participants !

Ou encore du cycle de Qi-Gong organisé au printemps à Menchhoffen, sans oublier les balades santé à Graufthal, Lichtenberg et au Bastberg, qui ont rassemblé à elles trois près de soixante marcheurs enthousiastes.

Le bien-être n'est pas en reste : des séances de sophrologie et de relaxation ont été proposées à La Petite Pierre cet automne.

Et si vous entendez éclats de rire et bonne humeur du côté de La Petite Pierre ou Kirrwiller, ne soyez pas surpris : ce sont les participants des ateliers de rigologie et de yoga du rire.

Les plus créatifs, quant à eux, ont pu s'exprimer lors des ateliers d'art-thérapie à Weinbourg de janvier à juin 2025, désormais proposés à Petersbach et Bosselshausen pour l'année 2025/2026.

Parler, réfléchir, échanger... même sur les sujets sensibles

Le service a également mis en place un programme autour de la fin de vie et du deuil, organisé à Wingen-sur-Moder dans le cadre du programme 2024/2025.

Ce cycle, qui offre un espace de parole et de réflexion sur ces thématiques souvent délicates, a été reconduit pour 2025/2026.

De belles nouveautés à venir !

Les prochains mois s'annoncent tout aussi riches, avec plusieurs nouvelles actions au programme : ateliers nutrition, sur le sommeil, nouvelles sessions de sophrologie et un atelier de sécurité routière à Petersbach.

Le service prépare également une nouveauté : l'édition d'un Guide Seniors, à paraître début 2026, un outil pratique rassemblant toutes les informations utiles pour les aînés et leurs proches : retraite, maintien à domicile, aides, adaptation du logement, mobilité, accompagnement des aidants, loisirs et bien-vieillir...

Des actions pour les aidants familiaux

Les aidants familiaux, ces proches qui accompagnent au quotidien un parent âgé, malade ou en situation de handicap, ne sont pas oubliés : les groupes de parole "Babbelstüb", organisés chaque troisième vendredi du mois à Wingen-sur-Moder, leur offrent un espace d'écoute, d'échanges et de soutien, ouvert à tous, sans condition d'âge.

Des actions de sensibilisation ou de bien-être sont également proposées ponctuellement.

Ne manquez rien du programme !

Un agenda seniors mensuel est également envoyé chaque mois aux mairies du territoire ou directement dans votre boîte mail, en vous inscrivant à la base de données auprès de la coordinatrice seniors.

Ce document regroupe tous les événements, ateliers et sorties proposés sur le territoire par le service, afin que chacun puisse organiser ses activités du mois selon ses envies.

Pour découvrir le programme complet, une page dédiée « solidarité seniors » existe sur le site internet de la Communauté de Communes : www.hanau-lapetitepierre.alsace

N'hésitez pas à contacter le Service Solidarité Seniors pour en savoir plus sur les activités près de chez vous ou pour vous inscrire aux prochains ateliers :

Ludivine FRERING – Coordinatrice seniors

03 69 17 50 08 - l.frering@hanau-lapetitepierre.alsace

La Communauté de Communes agit dans de nombreux domaines ! Pour en savoir plus ; consultez notre site

www.hanau-lapetitepierre.alsace



**RESTEZ
CONNECTÉS
AVEC CITYKOMI®**

Suivez l'actualité de la Communauté de Communes en temps réel avec Citykomi®, l'appli citoyenne gratuite et sans pub. Infos pratiques, alertes, événements... ne manquez rien !

Téléchargez Citykomi® sur votre store et recherchez : Hanau-La Petite Pierre infos



LA VIE À INGWILLER

RETOURS SUR IMAGES

HUTZEL'S CABARET



SOIREE ROTARY CHORALE LES VOIX DE STRAS



GROUPE INTERRELIGIEUX 10 ANS DES ARBRES



CHAMPIONNATS DE TREC



MARCHÉ DE NOËL



CONCERT GOSPEL UBUNTU



COMMÉMORATION 11 NOVEMBRE



LA VIE À INGWILLER

ÉTAT CIVIL



ANNIVERSAIRES

JANVIER – FÉVRIER - MARS 2026

7 janvier	VOLTZ Mariette , 90 ans
8 janvier	MULLER née ŒIL Berthe , 97 ans
21 janvier	JAEGGY née DIETENBECK Alice , 99 ans
22 janvier	MULLER née HILDENBRAND Doris , 92 ans
28 janvier	METZ née VOGT Colette , 92 ans
31 janvier	LEININGER née JUND Hélène , 91 ans
1er février	JUD André , 92 ans
3 février	KRIEGER née REUTENAUER Elise , 90 ans
5 février	MULLER Gérard , 92 ans
24 février	D'ANGELO née BUCHY Yvonne , 94 ans
4 mars	FROHN née MUNSCH Yvonne , 94 ans
23 mars	TRAUTMANN Henri , 90 ans
27 mars	DEISS née MULLER Marie , 90 ans



MARIAGES

OCTOBRE – NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2025

15 novembre	LEICHTWEIS Eva et OZTÜRK Koray
29 novembre	FUCHS Sabine et HETSCH Claude

DÉCÈS

JUILLET – AOÛT - SEPTEMBRE 2025

CLAUSS Sébastien
3 juillet 2025 · 48 ans
BARTH Jean-Georges
24 juillet 2025 · 81 ans
GERSCHHEIMER née WEISS Sophie
26 juillet 2025 · 98 ans
REINHARDT née STIRN Yvonne
29 juillet 2025 · 94 ans
HASSLER Alfred
2 août 2025 · 82 ans
GHAZOUANI née KLEBER Herrad
4 août 2025 · 77 ans
BERGER Jean-Claude
16 août 2025 · 64 ans
LOEWENGUTH née VEIT Liliane
23 août 2025 · 86 ans
DAUB Philippe
25 août 2025 · 72 ans
JUD née REISER Marie
1 ^{er} septembre 2025 · 92 ans
WOLTER Richard
10 septembre 2025 · 88 ans
KOLB née GROSJEAN Agnès
13 septembre 2025 · 58 ans
HAMMER Bernard
24 septembre 2025 · 72 ans



NAISSANCES

JUILLET – AOÛT - SEPTEMBRE 2025

WEISS Warren	3 juillet 2025
BALTZER Hugo	12 juillet 2025
FUCHS GUILLON Gabin	15 juillet 2025
LARABI Aylann	17 août 2025
AZAL Sena	19 août 2025
GOMMENGINGER Elio	17 septembre 2025
CELIK Ayline	19 septembre 2025

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

JANVIER

SAMEDI 3 JANVIER

Vente de la Ressourcerie : vêtements, chaussures et accessoires de seconde main pour toute la famille de 9h00 à 15h00 à l'Escale (gare) organisée par l'association P'tit Déclic

Galette des rois œcuménique - après-midi conviviale des ainés des paroisses catholique et protestante à partir de 14h00 à l'Espace socioculturel (rue de la gare) – sur inscription

DIMANCHE 4 JANVIER

Concert de Nouvel An donné par l'Harmonie de la Musique Municipale A 16h00 au gymnase Entrée libre - Plateau

LUNDI 5 JANVIER

Sortie aux Thermes Caracalla ou shopping à Baden-Baden avec le club TLL.
Renseignements au 06 76 35 53 80

MARDI 6 JANVIER

Après-midi Jeux de société et galette des rois avec le club TLL à partir de 14h à l'Escale (ancienne gare) Renseignements au 07 88 16 63 09

VENDREDI 9 JANVIER

Sortie journée – Haselbourg
Restaurant avec le CV
guide R. Zimmermann tél. 03 88 89 49 67

SAMEDI 10 JANVIER

Concert de Edouard Heilbronn alias Edwar et présentation du film Kuzola retraçant la vie de Lucia De Carvalho à l'espace socioculturel à 20h00 Entrée libre/Plateau – Buvette / Petite restauration

DIMANCHE 11 JANVIER

Randonnée matinale de 9h00 à 12h00 départ au chalet – Repas avec le CV guide JM Krener 07 81 72 39 20

VENDREDI 16 JANVIER

Sortie ½ journée – Wimmenau
avec le CV guide JC Hetzel 07 70 67 30 43

SAMEDI 17 JANVIER

Concert avec le groupe « SALADE MIXTE »
La Chanson française des années 50 à nos jours à l'espace socioculturel à 20h00 Entrée libre / Plateau Buvette / Petite restauration

SAMEDI 17 JANVIER

Vente de la Ressourcerie : vêtements, chaussures et accessoires de seconde main pour toute la famille de 9h00 à 15h00 à l'Escale (gare) organisée par l'association P'tit Déclic

MARDI 20 JANVIER

Après-midi Jeux de société et goûter avec le club TLL à partir de 14h à l'Escale (ancienne gare)
Renseignements au 07 88 16 63 09

MERCREDI 21 JANVIER

Collecte de sang à l'espace socioculturel
(rue de la gare) à partir de 16h30 Organisée par l'EFS

VENDREDI 23 JANVIER

Sortie journée - Hunebourg
Restaurant avec le CV
guide JM Krener 07 81 72 39 20

SAMEDI 24 JANVIER

Nuit de la Lecture
Diverses animations à la bibliothèque
Renseignements peuvent être pris à la bibliothèque lors des ouvertures

SAMEDI 24 JANVIER ET DIMANCHE 25 JANVIER

Tournoi futsal jeunes organisé par A2HM (Académie Hanau Haute Moder) au gymnase d'Ingwiller.
Début des rencontres à 9h30

VENDREDI 30 JANVIER

Soirée bains sonores proposée par le Centre PRANA de 20h à 22h à l'espace socioculturel Renseignements et billetterie sur le site centreprana-strasbourg.fr
Sortie ½ journée - Offwiller - avec le CV guide F Sohn 06 70 76 78 67

SAMEDI 31 JANVIER ET DIMANCHE 01 FÉVRIER

Salon du bien-être par l'association JEM'ALTERA67 à Engwiller



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

FEVRIER

DIMANCHE 1 FÉVRIER

Tournoi futsal jeunes organisé par A2HM (Académie Hanau Haute Moder) au gymnase d'Ingwiller. Début des rencontres à 9h30.

Après-midi récréative avec présentation de danses de salon et goûter organisée par le club TLL à l'espace socioculturel. Renseignements : 06 76 35 53 80.

LUNDI 2 FÉVRIER

Sortie aux Thermes Caracalla ou shopping à Baden-Baden avec le club TLL. Renseignements : 06 76 35 53 80.

MARDI 3 FÉVRIER

Sortie journée – Lichtenberg, restaurant « Grumbereknepfle » avec le CV. Guide : R. Zimmermann – 03 88 89 49 67.

SAMEDI 7 FÉVRIER

Vente de la Ressourcerie : vêtements, chaussures et accessoires de seconde main pour toute la famille, de 9h00 à 15h00 à l'Escale (gare), organisée par l'association P'tit Déclic.

DIMANCHE 8 FÉVRIER

Repas Baeckoeffe organisé par la paroisse protestante, précédé d'un apéritif à partir de 11h30 à l'espace socioculturel (rue de la gare). Sur réservation.

Critérium futsal jeunes organisé par l'AS Ingwiller au gymnase d'Ingwiller.

MARDI 10 FÉVRIER

Après-midi jeux de société et goûter avec le club TLL à partir de 14h à l'Escale (ancienne gare), rue de la gare. Renseignements : 07 88 16 63 09.

JEUDI 12 FÉVRIER

Assemblée générale du P'tit Déclic à l'espace socioculturel à 20h00.

Sortie ½ journée – Sparsbach avec le CV. Guide : JG Sohn – 06 09 98 74 28.

VENDREDI 13 FÉVRIER

Assemblée générale du CV à 19h00 au Chalet.

SAMEDI 14 FÉVRIER

Concert cantates de J.S. Bach par l'ensemble Hortus Musicalis et l'orchestre baroque Strasbourg-Ortenau. à 20h à l'église protestante. Entrée libre. Plateau

MARDI 17 FÉVRIER

Réunion du Club Lecture à 14h30 à l'Escale / Gare, organisée par le club TLL. Renseignements : 06 25 57 15 34.

VENDREDI 20 FÉVRIER

Sortie journée – Sturtzelbronn restaurant avec le CV.

Guide : AM Thummel – 07 81 06 54 88.

Soirée immersion sonore organisée par l'association Centre PRANA au moulin Vollach, de 20h00 à 22h00. Renseignements et billetterie : centreprana-strasbourg.fr.

SAMEDI 21 FÉVRIER

Vente de la Ressourcerie : vêtements, chaussures et accessoires de seconde main pour toute la famille, de 9h00 à 15h00 à l'Escale (gare), organisée par l'association P'tit Déclic.

MARDI 24 FÉVRIER

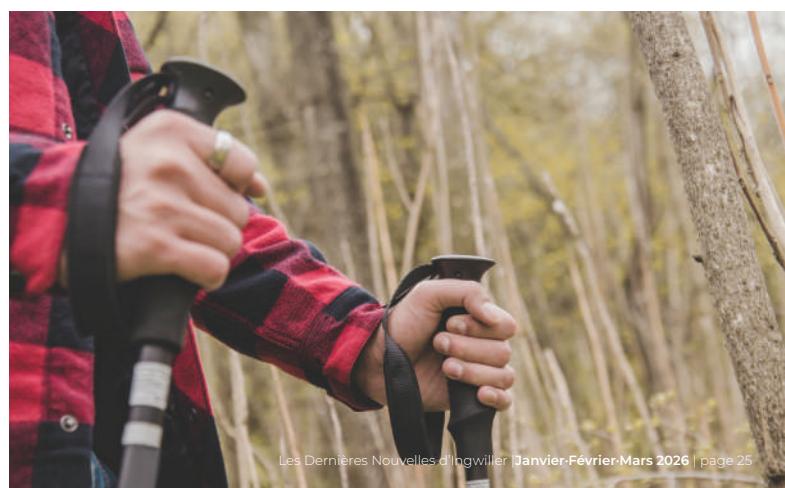
Après-midi jeux de société et goûter avec le club TLL à partir de 14h à l'Escale (ancienne gare), rue de la gare. Renseignements : 07 88 16 63 09.

MERCREDI 25 FÉVRIER

Après-midi récréative pour carnaval, organisée par la société de gymnastique, de 14h00 à 16h30 au gymnase d'Ingwiller.

VENDREDI 27 FÉVRIER

Sortie ½ journée – Diemeringen. Guide : W. Reinhardt – 06 76 34 44 07.



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

MARS

LUNDI 02 MARS

Sortie aux Thermes Caracalla ou shopping

à Baden-Baden avec le club TLL.

Renseignements : 06 76 35 53 80.

VENDREDI 06 MARS

Sortie journée – Graufthal – restaurant

avec le CV. Guide : R. Zimmermann – 03 88 89 49 67.

SAMEDI 07 MARS

Vente de la Ressourcerie : vêtements, chaussures et accessoires de seconde main pour toute la famille, de 9h00 à 15h00 à l'Escale (gare), organisée par l'association P'tit Déclic.

DIMANCHE 08 MARS

Concert Cuivres et Friends donné par l'ensemble de cuivres « Schlembe Blech » et l'ensemble de cors de Haguenau à 16h00 à l'Espace socioculturel.

Entrée libre – Plateau.

Randonnée matinale de 9h00 à 12h00, départ au chalet. Repas avec le CV. Guide : W. Reinhardt – 06 76 34 44 07.

MARDI 10 MARS

Après-midi jeux de société et goûter

avec le club TLL à partir de 14h à l'Escale (ancienne gare), rue de la gare.

Renseignements : 07 88 16 63 09.

VENDREDI 13 MARS

Sortie ½ journée – Zutzendorf

– avec le CV. Guide : JC Hetzel – 07 70 67 30 43.

Carnaval des enfants organisé par l'association Les P'tits Loups à partir de 16h30 à l'espace socioculturel.

DIMANCHE 15 MARS

Elections municipales – 1^{er} tour – Mairie d'Ingwiller.

Repas « Couscous » organisé par l'Union Paroissiale Ste Madeleine, précédé d'un apéritif à partir de 11h30 à l'espace socioculturel.

Réservation : Mme OSSWALD M-Rose – 06 86 21 79 19.

Temps de recueillement pour la paix

à 17h00 au foyer protestant, 4 Cour du Château, organisé par le groupe interreligieux.

Partage de pains et de soupes du monde – entrée libre.

JEUDI 19 MARS

Sortie au Royal Palace de Kirrwiller

avec le club TLL. Renseignements : 06 76 35 53 80.

VENDREDI 20 MARS

Sortie journée – Ratzwiller

– restaurant avec le CV. Guide : JM Krener – 07 81 72 39 20.

SAMEDI 21 MARS

Vente de la Ressourcerie : vêtements, chaussures et accessoires de seconde main pour toute la famille, de 9h00 à 15h00 à l'Escale (gare), organisée par l'association P'tit Déclic.

DIMANCHE 22 MARS

Élections municipales – 2^e tour

Mairie d'Ingwiller.

MARDI 24 MARS

Sortie pédestre avec le club TLL

autour de Lupstein.

Renseignements : 03 88 89 41 44.

MERCREDI 25 MARS

Collecte de sang à l'espace socioculturel (rue de la gare) à partir de 16h30. Organisée par l'EFS.

VENDREDI 27 MARS

Sortie ½ journée – Reipertswiller

avec le CV. Guide : G. KnaUER – 06 85 25 64 25.

Soirée immersion sonore

organisée par l'association Centre PRANA à l'espace socioculturel de 20h00 à 22h00.

Renseignements et billetterie : centreprana-strasbourg.fr.

MARDI 31 MARS

Après-midi jeux de société et goûter

avec le club TLL à partir de 14h à l'Escale, 24 rue de la gare. Renseignements : 07 88 16 63 09.



INFORMATIONS PRATIQUES

PASSEPORT



VILLE DE
Ingwiller

EN DIRECT SUR
VOTRE SMARTPHONE !
AVEC L'APPLI MOBILE CITYKOMI®

Flasher
ce code



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Horaires de rentrée :

- Tous les mercredis de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00
- Tous les samedis de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ-PASSEPORT

Attention à la date de validité de vos passeport et carte nationale d'identité car les délais de renouvellement peuvent atteindre 2 mois en raison des contraintes de biométrie. En France, la carte d'identité reste valable 5 ans après la date d'échéance. **L'établissement de ces documents se fait exclusivement sur rendez-vous que vous prendrez sur le site de la mairie www.mairie-ingwiller.eu**

MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Tous les samedis de 8h à 12h à La Halle et sur le parvis de l'église protestante. Vous y trouverez fruits, légumes, poulets (rôties ou pas), œufs, fromages, huiles, fruits secs, miels, confitures, bretzels, boucherie-charcuterie, gibiers (viande et transformé), poissons, produits traiteur et spécialités italiennes.

BAR DU COIN À LA HALLE

Le Bar du Coin ouvre ses portes chaque samedi matin lors du marché hebdomadaire. Les associations se font un plaisir de vous y accueillir tous les samedis matin.

DÉCHÈTERIE

Du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 13h à 18h (entrée jusqu'à 17h50)

Le samedi de 9h à 18h en continu (entrée jusqu'à 17h50)

Vous y trouverez toutes les informations relatives à la gestion des déchets ainsi que des sachets pour vos poubelles de biodéchets.

BUREAUX DU TRÉSOR PUBLIC

transférés à Sarre-Union

NUMÉROS D'URGENCE

PERMANENCE DE LA POLICE MUNICIPALE

89 rue du Gal Goureau · Téléphone : 03 67 34 63 06

police.municipale@mairie-ingwiller.eu · Police municipale d'Ingwiller

Enfance maltraitance : **119**

Enfants disparus : **116**

Gendarmerie Bouxwiller : **03.88.70.70.17**

ou Gendarmerie : **17**

GRDF Urgence : **0800 47 33 33**

BUREAU DE POSTE

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le samedi de 9h à 12h

L'ESPACE FRANCE SERVICES

Géré par la Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre, l'Espace France Services vous **accueille au rez-de-chaussée de la mairie**. Ce nouvel espace, gratuit et ouvert à tous, facilite l'accès des citoyens aux services publics et à leurs outils numériques

Espace France Services

85 rue du Général Goureau, 67340 Ingwiller

Tél 03 67 34 40 88

Email : franceservices@hanau-lapetitepierre.alsace

Horaires d'ouverture

- | | |
|------------|-------------------------------------|
| • lundi | Fermé |
| • mardi | de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00 |
| • mercredi | de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 |
| • jeudi | de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 |
| • vendredi | de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 |
| • samedi | de 9h00 à 12h00 |

Suivez l'actualité de l'Espace France Services sur Facebook

facebook.com/FranceServicesHLPP

PERMANENCES UNIAT INGWILLER

Nouvelle adresse : Pôle des associations et de santé à WINGEN sur MODER (à côté de la mairie)

Les 2ème, 3ème et 4ème Mercredi du mois, uniquement sur Rendez-vous à prendre au 03 88 15 00 05 du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00

POINT D'INFORMATION DE L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL HANAU-LA PETITE PIERRE

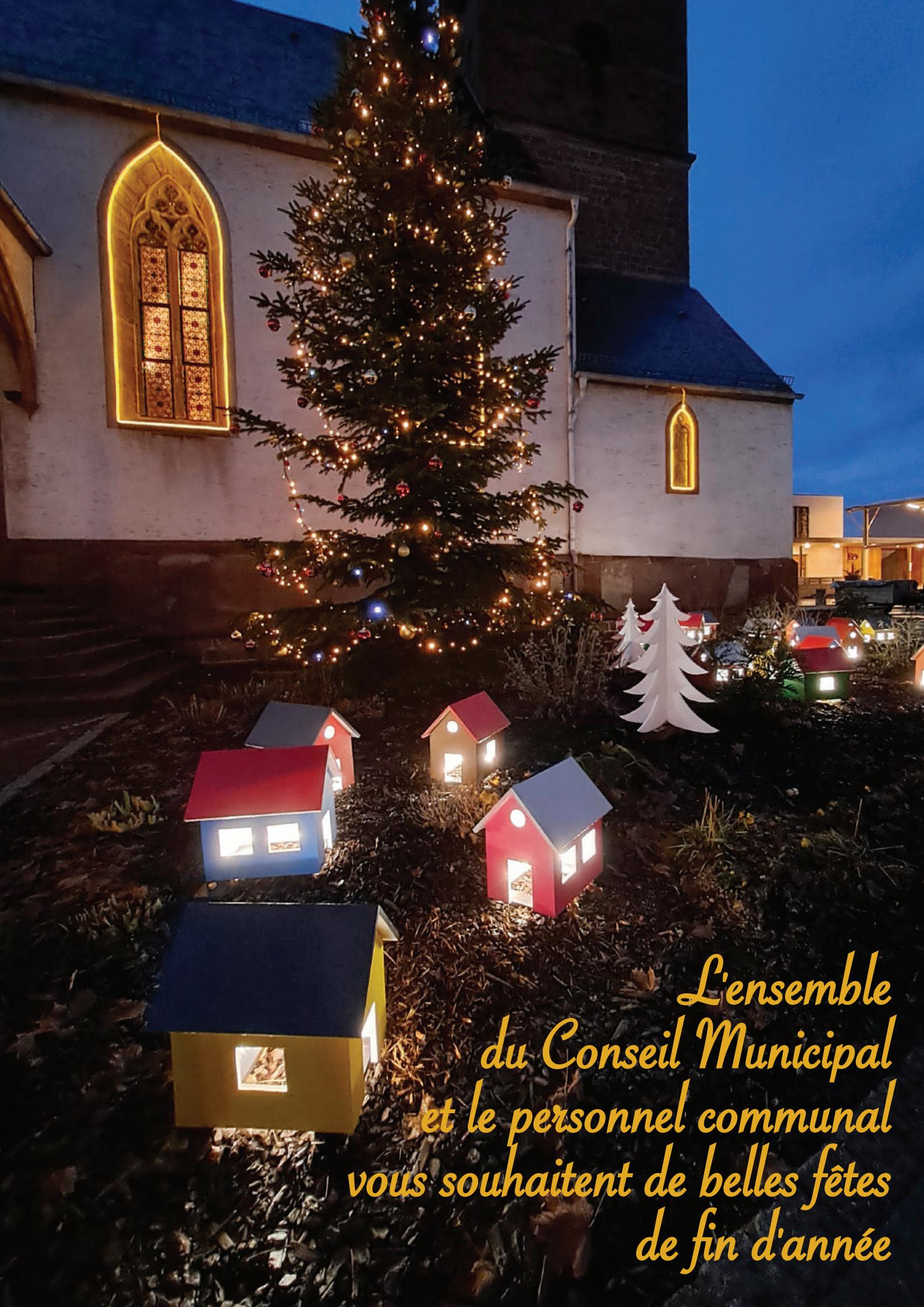
Accueil de la mairie 85 rue du Gal Goureau

Pompiers : **18**

ou n° international : **112**

Samu : **15**

SDEA urgence eau
(réseau communal) : **03.88.19.97.09**



*L'ensemble
du Conseil Municipal
et le personnel communal
vous souhaitent de belles fêtes
de fin d'année*